

Rapport
annuel
2025

Des idées qui font avancer les mobilités

cart
LA MOBILITÉ EN COMMUN



Rapport
annuel
2025

**Des idées
qui font avancer
les mobilités**



SOMMAIRE

Une communauté engagée

Conseil d'administration.....	P.14
Conseil scientifique.....	P.24
Équipe permanente	P.26
Club des partenaires	P.28

Les rendez-vous marquants

Au plus près des défis de nos adhérents.....	P.32
Mobilités en Outre-mer : des territoires moteurs à associer pleinement à la stratégie nationale.....	P.36
Assemblée générale 2025 : un élan collectif pour préparer l'avenir	P.40
RNTP 2025 : en commun, on va plus loin	P.44
Comprendre aujourd'hui pour mieux décider demain	P.48

La boussole des AOM pour agir sur les mobilités du quotidien

Fort de la diversité des territoires qu'il représente et des différentes sensibilités politiques qui le composent, le GART accompagne les autorités organisatrices de la mobilité — AOM locales, AOM régionales, communautés de communes, départements — dans l'exercice de leurs compétences en matière de mobilités. Notre action en faveur de la mobilité durable et la défense des intérêts des collectivités n'ont cessé de faire de notre association, un acteur reconnu et écouté de la mobilité en France.

De l'expertise à l'action



Sessions consacrées au retour d'expérience
(Mardi de l'expérience, Mercredi de l'expertise, Vendredi de l'innovation)



1 348

Participants à nos événements
(groupe de travail, webinaire, colloque...)



45

numéros de L'Hebdo



15
auditions auprès de commissions et d'organismes publics
(Assemblée nationale, Sénat, IGEDD, ART...)



6

Webinaires du GART Occitanie



3

Enquêtes nationales
lancées sur les mobilités partagées



11

Auditions des porteurs de projets SERM



13

Réunions de travail
consacrées au versement mobilité/versement mobilité régional et rural



4

Rapports de la Cour des comptes
nourris par nos contributions



657

Questions économiques et juridiques traitées



1

Guide sur la mobilité des seniors
(avec l'UTPF et France Silver Eco)



35

Sessions d'échanges
consacrées à Ambition France Transports



1

Livre blanc sur le financement de la transition énergétique des mobilités
(avec la FNCCR et Com'Publics)



3

Nouveaux talents
au sein de notre équipe permanente



1

Colloque sur le transport maritime et fluvial
en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée

Regards croisés sur les mobilités



Louis NÈGRE
Président du GART

Françoise ROSSIGNOL
Porte-parole du GART

Roch BRANCOUR
Porte-parole du GART

Quel bilan tirez-vous des travaux d'Ambition France Transports?

Louis Nègre
Nous avons participé à trois ateliers pour porter la voix des autorités organisatrices de la mobilité. Cette participation est la reconnaissance de l'expertise du GART, mais surtout l'occasion de porter nos orientations, avec cette volonté d'inscrire cette initiative comme un véritable levier de progrès pour les collectivités territoriales et nos concitoyens. Je retiens de cette démarche collective un signal positif : l'affectation des recettes des concessions autoroutières aux investissements de transport, une mesure que nous défendions de longue date. C'est une belle avancée que nous avons obtenue.

Françoise Rossignol
Le constat a été largement partagé lors de cette conférence de financement. Les besoins de mobilité vont fortement augmenter et nous devons accélérer la décarbonation des transports. Les collectivités sont pleinement mobilisées, mais elles ne pourront pas relever seules ce défi. Développer l'offre, renouveler les flottes et les adapter au changement climatique, rendre les réseaux accessibles ou réduire les fractures territoriales supposent des moyens durables.

« Le GART a aujourd'hui la responsabilité de porter une vision, de formuler des propositions concrètes et de définir un cap permettant aux territoires de relever les défis qui les attendent »

Louis Nègre

Nous attendons désormais des réponses concrètes et un élargissement du panier de ressources des AOM locales et régionales.

Roch Brancour
Je retiens d'abord une prise de conscience partagée, celle d'un réseau ferroviaire ayant besoin d'investissements massifs, et les 1,5 milliard d'euros identifiés pour sa régénération vont dans le bon sens. C'est un signal encourageant. Mais il ne faut pas oublier les lignes de desserte fine, essentielles à la vie de nos territoires. Sans moyens budgétaires à la hauteur, l'ambition affichée dans le cadre d'Ambition France Transports se réduira à un simple effet d'annonce. Les AOM sont prêtes à agir, encore faut-il leur donner les ressources pour transformer cette ambition en réalisations concrètes.

2025 a été particulièrement rythmée par des moments forts. Quel temps fort souhaiteriez-vous mettre en avant parmi les initiatives, publications et événements de l'année?

Louis Nègre
S'il y a une publication qui illustre bien notre action, c'est notre guide sur le financement de la transition énergétique des mobilités co-signé avec la FNCCR et les Clubs

Mobilité / Logistique durable & territoires. Au-delà du document lui-même, c'est la méthode qui me paraît exemplaire : rassembler des acteurs publics et privés autour de propositions communes, dans une logique de coopération au service de l'intérêt général. Face à des défis aussi importants, personne ne peut avancer seul. En portant une parole collective auprès du gouvernement, notre association démontre qu'elle est une véritable force de proposition aux côtés de ses partenaires.

Françoise Rossignol
Je retiens le travail que nous avons engagé sur la logistique urbaine et notre capacité à dépasser les postures. C'est un sujet encore trop discret, alors qu'il touche directement notre quotidien. J'ai apprécié notre capacité à réunir autour de la même table l'État, les collectivités et les professionnels pour partager un principe commun. Celui d'un système multimodal complémentaire, à la condition qu'il réponde aux besoins du marché et que certains modes puissent intelligemment se compléter à l'image du duo bateau/train ou encore du camion/vélo-cargo.

Roch Brancour
Je choisirais le guide consacré à la mobilité des seniors que nous avons porté avec nos partenaires de l'UTPF et de France Silver Eco. Nous parlons souvent de transition écologique ou numérique, mais la transition démographique est tout aussi déterminante. Derrière les chiffres, il y a des millions de personnes qui souhaitent continuer à se déplacer et participer pleinement à la vie de leur territoire. Ce guide apporte des solutions concrètes aux élus et rappelle qu'une mobilité réussie est avant tout une mobilité qui n'oublie personne.

Le GART prépare sa feuille de route pour la prochaine gouvernance. Quelle ambition porte cette démarche?

Louis Nègre
Cette feuille de route est bien plus qu'un document d'orientation. C'est une ambition politique pour les dix prochaines années que nous entendons décliner lors de l'élection présidentielle. Les mobilités du quotidien sont à un tournant : transition écologique, financement, cohésion territoriale... Les attentes de nos concitoyens sont immenses et les collectivités ont besoin d'un cap clair.



« Les défis qui sont les nôtres appellent à unir nos forces et nos compétences pour porter une vision commune »

Françoise Rossignol

En tant que relais des AOM, le GART a aujourd'hui la responsabilité de porter une vision, de formuler des propositions concrètes et de définir un cap permettant aux territoires de relever les défis qui les attendent.

Françoise Rossignol

Au-delà des personnalités qui composeront le futur Conseil d'administration du GART, il nous semble essentiel de partager une même vision des priorités qui devront guider notre action future. C'est pourquoi un comité de coordination réunissant des élus de toutes les sensibilités politiques a été mis en place, avec une conviction claire. Les mobilités sont à la fois un enjeu de justice sociale et de transition environnementale. Plusieurs priorités fortes émergent d'ailleurs de cette initiative, telles que la

soutenabilité du modèle économique et l'optimisation budgétaire, qui conditionnent toute politique publique de mobilité ambitieuse.

Roch Brancour

Notre ambition est de concevoir, dans la perspective du prochain mandat présidentiel, un plaidoyer à la fois structurant et opérationnel, articulé autour des grands enjeux de l'action publique en matière de mobilité et des transformations qui s'annoncent. Ce travail sera soumis aux délégués des autorités organisatrices adhérentes lors de notre Assemblée générale de septembre 2026. Cette échéance doit constituer un temps fort pour notre association, en permettant de définir ensemble les priorités qui guideront son action et son influence tout au long de cette nouvelle mandature.

Si votre engagement au GART devait se résumer en un mot, lequel choisiriez-vous ?

Louis Nègre

La fraternité. C'est la conviction que les plus grandes avancées naissent toujours du collectif. Au GART, elle se traduit par le dialogue, le respect des sensibilités de chacun et la volonté de construire des positions communes. J'ai toujours souhaité rassembler le plus largement possible les collectivités et nos partenaires, car les défis de la mobilité sont tels qu'ils ne peuvent être relevés qu'ensemble. Dans le cadre de ma présidence au sein du GART, j'ai souhaité amplifier ce travail collectif pour créer l'alliance la plus large possible autour de la mobilité.

Françoise Rossignol

Je penserais à l'égalité. En matière de mobilité, elle n'a de sens que si

« Les enjeux de mobilité sont aujourd'hui trop complexes pour que l'on puisse prétendre détenir seul les bonnes réponses »

Roch Brancour

elle s'appuie sur une véritable équité territoriale. Cela passe par la convergence. Les défis qui sont les nôtres appellent à unir nos forces et nos compétences pour porter une vision commune. C'est tout le sens des partenariats que nous animons et renforçons avec notre écosystème, parmi lesquels le Cerema, Régions de France et l'UTPF. La convergence de nos expertises nous permet de transformer des convictions partagées en propositions solides. Nous gagnons ainsi en influence et, surtout, en capacité à obtenir des avancées concrètes au profit de nos concitoyens.

Roch Brancour

Je choiserais la liberté, parce qu'elle suppose de ne jamais s'enfermer dans une seule manière de penser. C'est à mon sens exprimer des idées et accepter de confronter ses convictions à d'autres points de vue. Les enjeux de mobilité sont aujourd'hui trop complexes pour que l'on puisse prétendre détenir seul les bonnes réponses. C'est pourquoi j'ai toujours privilégié l'écoute et le dialogue, notamment avec les associations d'usagers, les syndicats, les fédérations professionnelles et de manière plus globale, l'ensemble des parties prenantes. Cette diversité de regards nourrit nos décisions et nous permet, j'en suis convaincu, d'apporter des réponses plus justes aux défis qui sont les nôtres.





Une communauté engagée

Conseil d'administration..... P.14

Conseil scientifique..... P.24

Équipe permanente P.26

Club des partenaires P.28

Conseil d'administration

Au 14 mars 2026

48

élus représentant les autorités organisatrices de la mobilité adhérentes

6

représentants des AOM de moins de 100 000 habitants

20

représentants des AOM comprises entre 100 000 et 300 000 habitants

11

représentants des AOM de plus de 300 000 habitants

1

représentant des départements

10

représentants des régions

Chaque représentant est élu pour un mandat de 3 ans par l'Assemblée générale

17

vice-présidents disposent d'une délégation thématique

9

administrateurs composant le Bureau

Le président
Les 6 vice-présidents
La trésorière et le trésorier-adjoint



Bureau exécutif

Au 14 mars 2026



PRÉSIDENT DU GART

Louis NÈGRE

Métropole Nice Côte d'Azur

Président délégué à la coordination
des politiques métropolitaines
et infrastructures de transport



PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU GART

Bruno BERNARD

Métropole de Lyon & SYTRAL Mobilités
Président



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART

Charles-Éric LEMAIGNEN

Orléans Métropole

Vice-président grands équipements,
connexions métropolitaines
et parkings en ouvrage



TROISIÈME VICE-PRÉSIDENTE
DU GART

Françoise ROSSIGNOL

Communauté urbaine d'Arras

Première vice-présidente mobilités-
transports, grands projets



QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART

Roch BRANCOUR

Région des Pays de la Loire

Vice-président & Président
de la commission infrastructures,
transports et mobilités durables



CINQUIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART

Jean-Luc GIBELIN

Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée

Vice-président mobilités pour tous
et infrastructures de transports



SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART

François DUROVRAY

Département de l'Essonne
Président



TRÉSORIÈRE
DU GART

Maria COLAS

Lorient Agglomération
Vice-présidente
chargée des mobilités



TRÉSORIER-ADJOINT
DU GART

Christophe COTTA

CARENE Saint-Nazaire Agglomération

Vice-président en charge de l'espace
public et des mobilités

Vice-présidences

Au 14 mars 2026



VICE-PRÉSIDENTE DU GART
DÉLÉGUÉE
ACCESSIBILITÉ

Béatrice AGAMENNONE

Eurométropole de Metz
Conseillère métropolitaine



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ
CLUB DES PARTENAIRES

Olivier SICOT

Nevers Agglomération
Vice-président aux déplacements, aux
mobilités et aux transports collectifs



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉS
ACTIVES ET PARTAGÉES

Alain JUND

Eurométropole de Strasbourg
Vice-président mobilités, transports,
déplacements, politique cyclable
et plan piéton



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉ
DIGITALE

Florian MAITRE

Communauté d'agglomération
Grand Lac
Vice-président déplacements,
intermodalité, projet de territoire



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉ
SOLIDAIRE

Patrick HATZIG

Métropole du Grand Nancy
Vice-président en charge
des mobilités



SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ COOPÉRATION
INTERNATIONALE

François DUROVRAI

Département de l'Essonne
Président



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU
GART DÉLÉGUÉ FINANCEMENT
& TARIFICATION

Charles-Éric LEMAIGNEN

Orléans Métropole
Vice-président grands équipements,
connexions métropolitaines
et parkings en ouvrage



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ GOUVERNANCE
DES MOBILITÉS

Michel NEUGNOT

Région Bourgogne-Franche-Comté
Premier vice-président en charge
des mobilités, des transports
scolaires, de l'intermodalité
et des infrastructures



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ
OUTRE-MER

Alix NABAJO

Syndicat mixte des transports
du Petit Cul de Sac Marin
Premier vice-président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ
QUALITÉ DE SERVICE

Jean-Michel LATTES

Tisséo Collectivités
Président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ
SÉCURITÉ & SÛRETÉ

Henri PONS

Métropole Aix-Marseille-Provence
Vice-président délégué
aux transports
et aux mobilités durables



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ
ÎLE-DE-FRANCE

Grégoire DE LASTEYRIE

Île-de-France Mobilités
Premier vice-président représentant
le Conseil régional d'Île-de-France



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

François RAGE

Syndicat mixte des transports en
commun de l'agglomération Clermontoise
Président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ LOGISTIQUE
URBAINE

Franck DHERSIN

Syndicat mixte des mobilités
des Hauts-de-France
Sénateur du Nord & Élu



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ SERM
(REPRÉSENTANT LES MÉTROPOLIS)

Gérard CHAUSSET

Bordeaux Métropole
Président de la commission
transports



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ SERM
(REPRÉSENTANT LES RÉGIONS)

Jean-Pierre SERRUS

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-président en charge des
transports et de la mobilité durable



VICE-PRÉSIDENTE DU GART
DÉLÉGUÉE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Anne VIGNOT

Grand Besançon Métropole
Présidente

Administrateurs

Au 14 mars 2026



Bertrand AFFILÉ

Nantes Métropole

Deuxième vice-président
délégué stratégies de mobilité
et des déplacements



Frankie ANGEBAULT

Grand Poitiers

Communauté urbaine

Vice-président aux mobilités



Stéphane BEAUDET

Région Île-de-France

Vice-président du Conseil régional
d'Île-de-France chargé
des transports



**Denis DE CHILLOU
DE CHURET**

**Communauté d'agglomération
Épernay, Coteaux et Plaine
de Champagne**

Vice-président aux transports
et à la mobilité



Valentin DETHOU

**Communauté de communes
du Bassin de Pompey**

Premier vice-président délégué
aux mobilités et à l'intermodalité



Lucie ETONNO

Région des Pays de la Loire

Conseillère régionale



Daniel BELLEGARDE

**Communauté d'agglomération
du Grand Avignon**

Vice-président délégué
à la mobilité



Alain CARACO

Grand Chambéry

Vice-président en charge
des coopérations métropolitaines
de mobilité



Damien CHARLET

Pays de Montbéliard Agglomération

Deuxième vice-président
en charge des mobilités



Luc FRANÇOIS

Saint-Étienne Métropole

Vice-président en charge
des transports et des mobilités



Julie FRÊCHE

Montpellier Méditerranée Métropole

Vice-présidente déléguée aux
transports et aux mobilités actives



Alain GEST

Amiens Métropole

Président

Administrateurs

Au 14 mars 2026



Jean-Michel GUÉRINEAU
Agglobus Bourges
Président



Renaud LAGRAVE
Région Nouvelle-Aquitaine
Vice-président en charge des mobilités
& Président de Nouvelle-Aquitaine
Mobilités



Florence LASSERRE
Syndicat des mobilités
Pays Basque-Adour
Conseillère communautaire



Hervé MAUREY
Région Normandie
Sénateur de l'Eure
& Conseiller régional



Daniel MEUNIER
Communauté urbaine
du Creusot-Montceau
Premier vice-président délégué
aux finances et aux transports



Jean-François MONTAGNE
Communauté urbaine de Dunkerque
Vice-président en charge
de la transition écologique
et de la résilience



Sylvain LAVAL
Syndicat des mobilités de l'aire
Grenobloise
Président



Alain LECOINTE
Communauté d'agglomération
du Niortais
Vice-président en charge
des mobilités



Roland LOMBARD
Communauté de communes
Rumilly Terre de Savoie
Vice-président en charge
des transports et mobilités



Marylène PEYRARD
Valence Romans Mobilités
Présidente



Christine SEGUINAU
Région Nouvelle-Aquitaine
Conseillère régionale



Marc ZEISEL
Syndicat mixte des transports
urbains du Grand Nouméa
Délégué titulaire

Conseil scientifique

Au 14 mars 2026

Notre collège d'experts nourrit la réflexion stratégique de l'association sur les grandes transformations des mobilités du quotidien. Réunissant des élus, des chercheurs et d'anciens responsables du secteur, cette instance a pour mission d'apporter un regard complémentaire et indépendant au Conseil d'administration.

Bernard SOULAGE

Président du Conseil scientifique
Ancien vice-président de la Région Rhône-Alpes



Fanny ARAV

Membre du Conseil économique, social et environnemental au titre de l'UNSA

Claude ARNAUD

Président de l'Institut Efficacy, ancien directeur de la recherche du groupe Veolia Transport

Josiane BEAUD

Présidente de la Délégation française auprès de la Commission intergouvernementale Lyon-Turin

Virginie BOUTUEIL

Directrice adjointe du Laboratoire Ville Mobilité Transport (École des Ponts ParisTech – Université Gustave Eiffel)

Corinne CASANOVA

Ancienne vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget

Sonia CHARDONNEL

Directrice de recherche au CNRS, Laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes

Marie CHÉRON

Directrice par intérim de Transport & Environnement France

Stéphane COPPEY

Ancien président de Tisséo

Daniel CUKIERMAN

Ancien président de RATP/Transdev China

Laetitia DABLANC

Directrice de Recherche à l'Université Gustave Eiffel

Gérard FELDZER

Ancien pilote de ligne, journaliste et fondateur de Carwatt

Anne GÉRARD

Ancienne vice-présidente du Grand Poitiers, ancienne conseillère régionale de la Nouvelle-Aquitaine, ancienne vice-présidente du GART, ancienne présidente du GIE Objectif Transport Public

Frédéric HÉRAN

Maître de conférences émérite à l'Université de Lille

Grégory KALFLÈCHE

Professeur de droit à l'Université de Toulouse

Vincent KAUFMANN

Professeur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Raymond LANG

Responsable du pôle mobilité chez France Nature Environnement

Sonia LAVADINHO

Anthropologue et géographe urbaine

Cécile MAISONNEUVE

Consultante indépendante, ancienne *senior fellow* à l'Institut Montaigne

André MILAN

Ancien secrétaire confédéral transport de la CFDT

Francis NAKACHE

Président fondateur de ILITI, ancien directeur général de CAF

Patrick OLIVA

Ancien directeur du développement durable chez Michelin

Christian PHILIP

Ancien premier adjoint au maire de Lyon, ancien député, ancien premier vice-président du GART, ancien professeur des universités, ancien recteur

Noël PHILIPPE

Ancien directeur général adjoint transports de Rennes Métropole

Catherine PILON

Co-directrice du Réseau vélo et marche

Denis RAMBAUD

Ancien vice-président de la Communauté d'agglomération de Mulhouse

Alain RICHNER

Animateur du réseau « Mobilité urbaine » de la FNAUT

Jean-Pierre ROUME

Ancien vice-président de la Communauté d'agglomération d'Aurillac

Philippe SEGRETAIN

Ancien président-directeur général de Transdev

Camille THOMÉ

Co-directrice du Réseau vélo et marche

Jean-Paul TRAN-THIET

Avocat spécialisé dans le droit européen et les transports

Pierre VAN CORNEWAL

Délégué général de Transport Développement Intermodalité Environnement

Stéphanie VINCENT

Maître de conférences au Laboratoire Aménagement Économie Transports (Université de Lyon)

Équipe permanente



Alexandre MAGNY
Directeur général



Agathe GÉRARD
Chargée d'études



Mounia GROSJEAN
Responsable économie des transports



Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication



Nancy ARTHOZOUL
Juriste



Karima CARBONNIER
Chargée de mission ressources
externes



Valérie CHARPENTIER
Responsable des affaires
générales



Raphaël KRUG
Directeur intermodalité et
aménagement de l'espace public



Eve LANDAIS
Juriste



Juliette LAUR
Chargée de communication



Benoît CHAUVIN
Directeur innovation
et transitions



Siriman COULIBALY
Chargé de mission mobilités partagées
et transition énergétique



Florence DUJARDIN
Directrice des affaires économiques
et financières



Benjamin MARCUS
Directeur des affaires
publiques et européennes



Céline SABATIER
Responsable observatoire
des réseaux de transport



Aurélie SENÉ
Chargée de mission ressources
humaines et internes



Ivan SLASTANOVA
Responsable interurbain
et logistique urbaine

Club des partenaires

Notre club fédère les acteurs industriels ainsi que les entreprises de la filière Mobilités. Ses membres dialoguent avec les élus et l'équipe permanente autour des grands enjeux présents et à venir du secteur.



Ils nous font confiance









Les rendez-vous marquants

Au plus près des défis de nos adhérents P.32

Mobilités en Outre-mer :
des territoires moteurs à associer
pleinement à la stratégie nationale P.36

Assemblée générale 2025 :
un élan collectif pour préparer l'avenir P.40

RNTP 2025 : en commun, on va plus loin P.44

Comprendre aujourd'hui pour
mieux décider demain P.48

Au plus près des défis de nos adhérents



Financement, transition énergétique et savoir-faire industriel au programme du déplacement du GART à Valence

Les 11 et 12 mars 2025, le GART s'est rendu chez Valence Romans Mobilités pour échanger avec les autorités organisatrices de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour de trois enjeux majeurs : le financement des mobilités du quotidien, la transition énergétique des flottes et le savoir-faire industriel. Conseil d'administration, réunion des directeurs Transport et visites techniques ont rythmé cette séquence, marquée par des échanges sur la loi de finances 2025, le versement mobilité et les stratégies de décarbonation des réseaux. La délégation a également découvert le dépôt de bus de Valence Romans Mobilités, engagé dans une stratégie ambitieuse de transition énergétique : depuis 2015, l'ensemble des acquisitions de bus concerne des véhicules à faibles émissions et près de 100 millions d'euros ont déjà été investis pour moderniser le réseau et ses infrastructures. Ce déplacement s'est conclu par la visite de l'usine Iveco d'Annonay, site industriel centenaire spécialisé dans la fabrication de bus et autocars à faibles émissions.

Entre réalités budgétaires et mix énergétique opérationnel dans l'Artois

Le 27 mars 2025, le GART a organisé une réunion décentralisée chez Artois Mobilités (Hauts-de-France) sur le thème « Territoires et réseaux : défis économiques et choix énergétiques pour une transition écologique planifiée ».

Accueillie chaleureusement par son directeur général, Fabrice Sirop, et ses équipes, cette rencontre a offert un temps d'échanges riche et utile avec les adhérents et non-adhérents du territoire. Élus et techniciens ont échangé sur la diversité de leurs missions « Transport » ainsi que sur l'ensemble des problématiques auxquelles ils étaient confrontés devant l'équipe du GART venue les rencontrer : dernières actualités relatives au versement mobilité, choix opérés en matière de tarification, stratégie à adopter en matière de mix énergétique... La décarbonation du matériel roulant a été au cœur des discussions avec en point d'orgue, la visite technique du dépôt de bus de Grenay (parmi les quatre dépôts que compte Artois Mobilités). Une vitrine technologique et de savoir-faire pour l'autorité organisatrice qui a opéré une transition énergétique

record en l'espace de quelques années : 99,5 % de bus diesel référencés en 2018 vs moins de 35 % de bus diesel prévus en 2026.

Cap sur Sète pour intégrer le maritime et le fluvial aux mobilités du quotidien

Les 18 et 19 septembre 2025, le GART a réuni à Sète Agglopôle Méditerranée des AOM et membres du Club des partenaires autour de trois enjeux majeurs : le financement des transports publics, la transition énergétique et l'intégration des mobilités maritimes et fluviales dans les déplacements du quotidien. Une réunion des directeurs Transport a permis d'échanger sur les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités, les stratégies de décarbonation des flottes et les dispositifs de soutien mobilisables, notamment autour du BioGNV et des certificats

d'économie d'énergie (CEE). Une séquence dédiée aux mobilités fluviales et maritimes a ensuite mis en lumière leur potentiel pour desservir les territoires littoraux et contribuer à la transition écologique. Dans cette perspective, des retours d'expérience ont également été partagés par Voies Navigables de France, le port de plaisance de Sète, Lorient agglomération et SYTRAL Mobilités sur des projets de navettes fluviales, d'aménagements portuaires et de conditions d'exploitation. La délégation a enfin découvert plusieurs équipements et services de mobilité lors de visites techniques organisées entre Sète et Mèze.



Les dates clés

15 JANVIER

Vœux 2025 : alerte sur l'urgence du financement des mobilités

Le président du GART l'a martelé dans son discours adressé au ministre des Transports ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du secteur: « Il est plus que temps d'avoir le courage de regarder les défis financiers en face. Le double choc d'investissement et de fonctionnement qui pèse sur nos réseaux comme une épée de Damoclès doit être enfin affronté. Il ne faut plus tergiverser sous peine d'une défaillance de l'écosystème. C'est une question de justice sociale, d'équité territoriale et de responsabilité écologique. »



19 au 28 FÉVRIER

Comment réussir la transition énergétique de la mobilité sans en fragiliser les acteurs?

Les administrateurs du GART ont auditionné les représentants de Daimler Truck, EDF, FNTV, France Hydrogène, France Mobilité Biogaz, GRDF, Plateforme automobile, Solaris, et Transport & Environnement. Cette initiative avait pour but de dresser un état des lieux de l'ensemble de l'écosystème et d'appréhender ainsi la maturité des différentes technologies: leurs coûts, la législation de mise en œuvre, la distribution des énergies vertes, les obstacles rencontrés, les outils de financement, ainsi que l'avancement et les attentes des acteurs.



9 AVRIL

Une dynamique collective pour faire progresser le covoiturage

S'inscrivant dans le cadre de l'Observatoire du covoiturage, la DGITM, l'ADEME et le Cerema ont organisé la première édition de la Journée nationale du covoiturage, avec la participation du GART. À cette occasion, près de 190 participants représentants de collectivités, experts, opérateurs, bureaux d'études et associations se sont réunis à l'Académie du Climat pour partager les bonnes pratiques autour du covoiturage courte distance et imaginer les solutions de demain.



17 AVRIL

Avant Ambition France Transports, engager une démarche fédératrice

C'est dans un esprit constructif et fédérateur que les élus du GART ont organisé un cycle de rencontres leur permettant de mieux appréhender les attentes de l'écosystème de la mobilité: une première session avec les opérateurs de transport (FNTV, OTRE, UTPF); une deuxième session avec les organisations professionnelles qui représentent les entreprises contribuant au financement de la mobilité au travers du versement mobilité (CPME et MEDEF); une troisième session avec les représentants des usagers (FNAUT et FUB).

Mobilités en Outre-mer: des territoires moteurs à associer pleinement à la stratégie nationale



Les territoires ultramarins, qui regroupent près de 2,7 millions de Français répartis sur des espaces insulaires ou continentaux à forte diversité géographique, humaine et écologique, sont porteurs d'initiatives originales, de projets expérimentaux, et de solutions innovantes en matière de mobilité durable. Ancrés dans des réalités locales très différentes de celles de l'Hexagone, ils offrent un terrain d'expérimentation privilégié pour inventer des mobilités adaptées, résilientes et décarbonées.

Des contraintes structurelles qui appellent des réponses spécifiques et équitables

L'éloignement géographique, l'insularité ou l'environnement tropical imposent en effet des adaptations techniques (matériel roulant, infrastructures) qui génèrent des coûts logistiques et d'entretien supérieurs à la moyenne. Mais ces contraintes sont aussi l'occasion de développer des solutions ingénieuses et durables, adaptées à des contextes uniques, qu'il s'agisse de transports maritimes, fluviaux ou de réseaux de bus urbains en milieu à forte densité naturelle.

Les territoires ultramarins sont contraints d'importer l'essentiel de leur matériel de transport. Par ailleurs, l'achat de bus thermiques, hybrides ou électriques se heurte à la particularité des marchés insulaires, caractérisés par leur taille, leur non-

interconnexion, ainsi que par leur répartition sur les cinq continents — des contraintes particulièrement marquées dans le secteur des transports publics et des mobilités alternatives et douces.

Parmi les réponses spécifiques à apporter, une revue de l'application des lois et règlements en matière fiscale pour le financement des réseaux de transports publics et des projets d'envergure à l'échelle de chaque territoire s'impose, afin de correspondre véritablement aux réalités économiques et sociales locales.

Des dynamiques locales à soutenir et amplifier

Des projets structurants sont en cours dans plusieurs territoires, portés par une volonté politique forte d'améliorer l'offre de transport, de favoriser le report modal et de mieux connecter les populations aux services

publics et à l'emploi. La mise en place du TCSP à la Martinique, le montage d'un projet de type SERM à La Réunion, les ambitions affichées à Mayotte pour créer un réseau intercommunal de transport, ou encore les navettes fluviales envisagées en Guyane sont autant de signaux d'une mobilisation réelle, qui ne demande qu'à être appuyée.

Une capacité d'innovation au service de la transition écologique

Les Outre-mer disposent de ressources exceptionnelles en matière d'énergie renouvelable (solaire, géothermie, biomasse, etc.) et de biodiversité. Les politiques de transport durable qui y sont mises en œuvre peuvent devenir des vitrines nationales voire internationales dans leur environnement immédiat (Caraïbes, océan Indien, Pacifique...) d'un modèle de développement décarboné en contexte contraint. Investir dans les mobilités ultramarines, c'est faire le choix d'une République cohérente, solidaire et ambitieuse pour la transition écologique. C'est reconnaître que ces territoires sont non seulement porteurs de besoins spécifiques, mais aussi de solutions exemplaires pour bâtir les mobilités de demain.



Les dates clés

24 AVRIL

Un ouvrage de solutions concrètes sur le modèle économique

Dans le cadre d'Ambition France Transports, le GART a affiné ses propositions pour répondre au mieux aux enjeux économiques et financiers qui nous font face. Ce travail a donné lieu à la publication d'un ouvrage complet intitulé « Mobilité, repenser le modèle économique » avec à la clé, des données chiffrées, des exemples concrets et des pistes de réflexion. En avançant ses propositions, le GART fait œuvre utile.



6 MAI

Lancement de notre groupe de travail « Assurabilité des transports publics »

Le verdissement accéléré des flottes de matériels roulants et la faiblesse de la concurrence assurantielle exercent une pression croissante sur les collectivités et leurs exploitants, confrontés à une hausse inédite des coûts de couverture et à une plus grande incertitude face aux nouveaux risques. Dans le cadre de cette initiative, le GART appelle à la mise en place de solutions concrètes avec l'ensemble des acteurs concernés afin de garantir la soutenabilité économique et opérationnelle de la transition énergétique des flottes.



3 JUIN

Régulation, concurrence, numérique: dialogue stratégique avec Thierry Guimbaud, président de l'ART

Cette rencontre a permis de nourrir une meilleure compréhension réciproque des enjeux, au bénéfice du développement des politiques publiques de mobilité durable. Son président a exposé les priorités actuelles de l'Autorité de régulation des transports, notamment sur la régulation des gares routières, les services numériques de mobilité et l'ouverture à la concurrence dans les transports collectifs, en particulier dans le secteur ferroviaire.



4 JUIN

Comité des parties prenantes : un deuxième acte au profit d'une influence collective

Cette nouvelle rencontre confirme la capacité du GART à fédérer l'écosystème pour construire une parole collective et faire progresser les politiques de mobilité dans le débat public.

Assemblée générale 2025 : un élan collectif pour préparer l'avenir



Les 23 et 24 septembre 2025, le GART a organisé une séquence mêlant bilan, débat d'actualité et perspectives. Elle a réuni les élus adhérents de l'association, les membres de notre Club des partenaires ainsi que les parties prenantes de l'écosystème de la mobilité durable. Par ses délibérations et ses temps d'échanges, le GART a souhaité inscrire son Assemblée générale 2025 dans un moment de réflexion stratégique. Cette initiative illustre notre volonté d'accompagner les collectivités dans la construction de politiques de mobilité en phase avec les attentes des usagers et les mutations de nos territoires. Ce rendez-vous illustre une volonté collective : conjuguer évolutions statutaires, réinterrogation collective et vision prospective à l'approche des élections municipales 2026.

Cap sur les nouveaux statuts pour préparer l'avenir

La présentation du rapport financier par la trésorière du GART, Maria Colas, a ouvert la séance, prélude au vote de la cotisation 2026, maintenue à l'identique par rapport à 2025. Devant les élus titulaires et suppléants adhérents, le président du GART, Louis Nègre, a dressé le panorama des actions menées et des enjeux à venir pour les autorités organisatrices de la mobilité. L'occasion pour le président du GART de saluer le travail de l'équipe permanente et de remercier les administrateurs

de l'association pour leur engagement à ses côtés. Dans la perspective du renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections municipales de 2026, le projet de modification statutaire a été adopté par les élus titulaires et suppléants pour renforcer la gouvernance de l'association et accroître ses capacités de représentativité.

Regards croisés sur la stratégie et l'aménagement du territoire

Invité d'honneur de notre Assemblée générale, Clément Beaune, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan, a livré son analyse sur les enjeux de mobilité, appelant à établir une vision d'ensemble des infrastructures existantes et des grands projets, et la nécessité de mettre en cohérence l'aménagement du territoire et les mobilités du quotidien.

Réinterroger la fracture territoriale

Invité à exposer son analyse issue de son ouvrage « Metropolia et periphéria : un voyage extraordinaire », le géographe et essayiste Christophe Guilluy a revisité les fractures territoriales et les tensions entre centres et périphéries, des enjeux en résonance directe avec les défis de mobilité et d'aménagement des territoires.

Dans la continuité, une table ronde du GART consacrée à « La mobilité durable, facteur de cohésion territoriale » a mis

en avant la nécessité de dépasser les frontières administratives pour construire des politiques de mobilité cohérentes à l'échelle des bassins de vie.

La journée s'est conclue par une conférence co-organisée avec Avenir Transports autour des financements de la mobilité, réunissant notamment Dominique Bussereau, président de la conférence Ambition France Transports, Pascale Gruny, sénatrice de l'Aisne, et Christophe Plassard, député de la Charente-Maritime, venus échanger sur les perspectives concrètes ouvertes par la conférence Ambition France Transports.

Municipales 2026 : comment traiter au mieux les enjeux de mobilité ?

Réunissant nos élus adhérents, la deuxième journée avait pour objectif de dresser un état des lieux des défis à venir et d'identifier des pistes de réflexion susceptibles d'alimenter le débat public à l'approche des élections municipales. Entouré de trois grands témoins — François Delétraz, président de la FNAUT, Pierre Van Cornewal, délégué



général du think tank TDIE et Bernard Soulage, président du Conseil scientifique du GART — les échanges ont mis en lumière plusieurs enjeux majeurs pour les collectivités : partage de l'espace public, accès simplifié aux services de mobilité, financement durable

des réseaux ou encore place de la logistique urbaine. Cette séquence a permis de poser les bases des futurs travaux du GART afin d'éclairer les priorités des décideurs locaux pour les prochains mandats municipaux.



Les dates clés

2 JUILLET

10 propositions pour ne laisser aucun territoire à quai

En lien avec la FNCCR, les clubs Mobilité durable & territoires et Logistique durable & territoires, nous avons publié un livre blanc appelant à repenser durablement les modèles de financement. Nourri par les contributions de 34 acteurs publics et privés, ce document met en lumière les réalités de terrain et les initiatives locales. Il formule des propositions concrètes pour donner aux autorités organisatrices les moyens d'accélérer la transition énergétique des mobilités.



9 JUILLET

Ambition France Transports : une ambition forte mais des moyens limités

« Un signal fort a été envoyé avec le fléchage intégral des recettes issues des concessions autoroutières vers les investissements de transport. Je me réjouis de cette mesure défendue par les élus du GART dans le cadre de nos 10 propositions pour renforcer le modèle économique des AOM. » Ce sont les termes prononcés par le président du GART à l'issue de l'annonce des conclusions de la conférence de financement. Notre association a également approuvé le besoin identifié de 1,5 milliard d'euros pour la régénération et la modernisation du réseau ferroviaire structurant. Cependant, nous regrettons l'absence de propositions budgétaires concrètes pour tenir compte des besoins

de régénération en faveur des lignes de desserte fine du territoire. Malheureusement, nous n'avons pas vu apparaître de réponses concrètes concernant l'indispensable financement des autorités organisatrices. Qu'elles soient locales ou régionales, les AOM font, de l'avis général, face à des défis majeurs : développement de l'offre de mobilité, verdissement du matériel roulant, mise en accessibilité des réseaux de transport, résorption de la fracture territoriale... Les élus du GART regrettent que les AOM n'aient pas eu les réponses qu'elles sont en droit d'attendre au vu des besoins non satisfaits à ce jour et des enjeux majeurs à venir.



21 OCTOBRE

Les enjeux financiers au cœur de la rencontre entre le ministre des Transports et le GART

Dans un contexte marqué par l'examen du PLF 2026, cet échange a permis de réaffirmer la nécessité d'apporter des réponses concrètes pour garantir la pérennité financière des AOM. Le président du GART y a souligné l'urgence d'une évolution du cadre financier, à l'image du protocole d'accord conclu entre l'État et Île-de-France Mobilités en 2023, afin de garantir un modèle économique durable et équitable pour toutes les autorités organisatrices. Cette rencontre a aussi permis d'évoquer le financement des services express régionaux métropolitains (SERM), leviers essentiels pour répondre aux besoins croissants de mobilité entre métropoles et périphéries.



5 NOVEMBRE

Le GART et le Cerema renouvellent leur partenariat pour accompagner les AOM dans leurs missions

Pour trois nouvelles années, cette convention s'articule autour de grands axes de travail : gouvernance ; organisation et financement des mobilités ; logistique urbaine ; décarbonation des mobilités ; développement des innovations en matière de mobilités et de services numériques (MaaS).

RNTP 2025 : en commun, on va plus loin

L'édité 2025 des Rencontres nationales du transport public (RNTP) — co-organisée avec l'UTPF — a posé ses valises à Orléans du 4 au 6 novembre 2025. Trois jours d'échanges et de débats durant lesquels le GART s'est pleinement engagé pour porter la voix des autorités organisatrices de la mobilité.

Dès l'ouverture du salon, la rencontre avec le ministre des Transports, Philippe Tabarot, a permis de réaffirmer une

conviction simple et non simpliste: la mobilité doit financer la mobilité. À cette occasion, le président du GART, Louis Nègre, a porté plusieurs propositions structurantes:

- évolution du cadre financier, à l'image du protocole d'accord conclu entre l'État et Île-de-France Mobilités en 2023, afin de garantir un modèle économique durable et équitable pour toutes les AOM;
- déplafonnement encadré des taux de versement mobilité des AOM locales hors Île-de-France;

- stratégie pluriannuelle claire et sécurisée concernant le financement des services express régionaux métropolitains.

Des temps forts avec nos adhérents

Au fil de ces trois jours, les échanges nourris avec nos adhérents — Conseil d'administration, réunions des directeurs Transport ainsi que notre rencontre dédiée aux Outre-mer — témoignent du dialogue constant que le GART entretient avec ses adhérents. Ces temps de travail ont permis

réaffirmer son rôle d'appui et d'expertise au service de politiques de mobilité ambitieuses et adaptées aux besoins des territoires.

Ancien ministre des Transports, aujourd'hui président du Département de l'Essonne et de la CODATU, François Durovray est venu sur notre stand partager le recul de son expérience ministérielle. L'occasion d'échanger sur la conférence de financement qu'il avait mise sur les rails en tant que ministre, les enseignements qu'il en tire et les chantiers qu'il juge essentiels de poursuivre, notamment en matière de gouvernance, de syndicats mixtes SRU ou encore de développement des cars express.

Annonce de notre étude sur l'impact du cadre normatif sur la mobilité

Le GART a défendu tout au long du salon la nécessité de simplifier un cadre normatif devenu trop complexe pour les collectivités. Face aux injonctions contradictoires et aux surcoûts qu'elles génèrent pour les AOM, l'association a lancé une étude sur les irritants normatifs freinant les projets de mobilité. Une première plaquette de présentation a été

diffusée lors des RNTP, avant la publication de l'étude complète au premier semestre 2026.

+ de 8 000 visiteurs !

Cet événement réussi a aussi été le cadre de plusieurs avancées concrètes: signature d'une convention de partenariat entre le GART et le Cerema, présentation du guide consacré à la mobilité des seniors (fruit de l'alliance du GART, de l'UTPF et de France Silver Eco), et rappel de nos dix propositions avec la FNCCR pour sortir des anciens modèles et investir sur l'avenir en matière de financement de la transition énergétique des mobilités.

Conférences thématiques, rencontres avec les décideurs, dialogue avec la presse et échanges avec l'ensemble de l'écosystème ont confirmé une dynamique collective majeure: donner aux autorités organisatrices de la mobilité les moyens d'agir. Cette édition 2025 a été un beau moment de mobilisation et d'expertise partagée aux côtés de l'UTPF. Un grand merci à nos partenaires institutionnels, la Région Centre-Val de Loire et Orléans Métropole, pour leur accueil chaleureux sur le territoire orléanais.



d'aborder la diversité des enjeux auxquels les AOM sont confrontées: financement des réseaux et de la transition énergétique, cadre juridique et réglementaire, ou encore spécificités territoriales. En consolidant ces échanges, le GART



Les dates clés

6 NOVEMBRE

Un guide pour mieux comprendre et accompagner la mobilité des seniors

Adapter nos territoires au vieillissement nécessite une approche coordonnée et territorialisée. C'est tout le sens du guide « Mobilité des seniors: on en parle et on agit ensemble » co-rédigé par le GART, l'UTPF et France Silver Eco. Cet ouvrage a pour ambition de sensibiliser et d'outiller les élus et agents de collectivités, les opérateurs et plus largement les usagers face aux enjeux du vieillissement.



20 NOVEMBRE

« Faire du couple stationnement-mobilité, un pilier de la transition écologique et de la qualité de vie dans nos villes »

À l'occasion du Salon des maires 2025, le directeur général du GART, Alexandre Magny, est intervenu lors d'une conférence de la FNMS consacrée au rôle stratégique du stationnement dans les politiques de mobilité. Il a rappelé que cet espace, aujourd'hui au cœur des enjeux de partage de la voirie, constitue un levier essentiel pour favoriser les mobilités durables. Il a par ailleurs souligné l'importance d'intégrer pleinement la logistique urbaine aux stratégies de mobilité et de décarbonation. Enfin, il a esquissé plusieurs pistes d'évolution, parmi lesquelles un renforcement de la coordination entre communes et intercommunalités sur les politiques de stationnement, un « acte II » de la dépénalisation du stationnement et une lutte accrue contre la fraude aux cartes mobilité inclusion.



4 DÉCEMBRE

Journée Nationale de l'Autopartage 2025 : un temps fort à Montpellier pour accélérer la dynamique territoriale

Co-organisée par l'Association des Acteurs de l'Autopartage, Montpellier Méditerranée Métropole et l'ADEME, en partenariat avec le ministère chargé des Transports, le Cerema et le GART, cette troisième édition avait pour objectif d'accélérer la diffusion des usages de l'autopartage en France en mettant au débat des propositions pour soutenir le développement de ces services au plus près des citoyens. Plus de 200 participants nationaux et locaux de l'autopartage issus des collectivités, des opérateurs et de leurs partenaires ont pu échanger au travers de tables rondes et d'ateliers dédiés. Notre association poursuit ainsi son investissement sur les mobilités partagées qui constituent de réels leviers pour développer l'intermodalité et la complémentarité avec les réseaux de transports collectifs.



18 DÉCEMBRE

Pérennisation de l'usage des caméras individuelles par les agents

En septembre 2024, le GART, aux côtés de l'UTPF, avait regretté que l'État n'ait pas veillé à la pérennisation de l'usage des caméras piétons par les agents de contrôle des opérateurs de transport public et ferroviaire. Un cadre juridique vient désormais apporter une réponse à cet impératif, dont le GART se satisfait. Il définit les conditions dans lesquelles les agents de contrôle peuvent enregistrer leurs interventions lorsque survient, ou est susceptible de survenir, un incident.



Comprendre aujourd'hui pour mieux décider demain



Les 3 et 4 décembre 2025, la quatrième édition des Intermobil-Idées du GART a permis aux participants d'effectuer un véritable pas de côté. Placées sous le thème « Entre présent et futur, les Intermobil-Idées font bouger les lignes de la mobilité », ces deux journées ont mis en lumière les sujets qui redessinent le secteur : décarbonation, intelligence artificielle et ateliers participatifs consacrés aux irritants normatifs.

Décarbonation: entre cap fixé, virages serrés et souveraineté à reconquérir

La transition énergétique n'est plus un horizon, c'est notre quotidien. Et pourtant, le secteur du transport public avance « au milieu du gué », comme l'a rappelé Marie Chéron, intervenante dans le cadre d'une session consacrée à la décarbonation des transports. Électrique, biocarburants, hybridation: le paysage énergétique est désormais pluriel. Chaque technologie apporte sa brique à la réduction de l'empreinte environnementale. En 2024, près de la moitié des bus neufs immatriculés en Europe étaient électriques, un signal fort, presque un basculement. La France, elle, avance selon une trajectoire multi-énergie, avec une part d'électricité (de l'ordre de 33 %) en dessous de la moyenne européenne mais avec une singularité assumée: le bioGNV, largement intégré dans ses flottes, contrairement à la plupart de ses voisins.

L'autre réalité à observer concerne la dépendance énergétique

et minérale du continent européen. Batteries, terres rares, filières industrielles, tout rappelle que l'électrification massive ne pourra reposer que sur une souveraineté énergétique et industrielle retrouvée.

Lever les freins normatifs pour renforcer l'action des AOM

Dans un contexte de profondes mutations des politiques de mobilité, marqué par l'entrée en vigueur de la loi d'orientation des mobilités (LOM) ainsi que les impératifs liés à la transition écologique, le GART a souhaité engager une réflexion approfondie sur l'impact du cadre normatif applicable aux autorités organisatrices de la mobilité.

Pour identifier les freins juridiques qui entravent l'action des AOM, nous avons engagé une démarche pleinement co-constructive avec nos adhérents. Dans cette

perspective, trois ateliers participatifs — gouvernance, transition écologique et temporalité — ont permis de recueillir des remontées de terrain précieuses et d'identifier des freins ainsi que des incohérences limitant la mise en œuvre de politiques publiques de mobilité. Ces échanges ont nourri notre étude destinée à formuler des recommandations opérationnelles et à renforcer la lisibilité du droit, afin qu'il redevienne un véritable outil d'action pour les territoires.

Avec l'IA, se projeter sans s'illusionner

Que s'est-il passé il y a trois ans pour qu'une telle fièvre s'empare du monde? Analyste et conférencier, Flavien Chervet a conduit les participants dans une exploration inattendue de l'intelligence artificielle. De l'histoire des algorithmes aux démonstrations en direct,

il a retracé l'évolution fulgurante de cette technologie depuis ses prémices. De quoi alimenter nos réflexions collectives alors que l'IA s'invite désormais aux portes du pilotage des services de mobilité. Cette séquence pédagogique et concrète a capté l'auditoire. Avec pédagogie et interactivité, Flavien Chervet a également partagé ses conseils concrets pour s'exercer, tester et intégrer l'intelligence artificielle dans son quotidien, face à la profusion d'outils désormais accessibles. Une séquence particulièrement appréciée qui est venue conclure une quatrième édition réussie des Intermobil-Idées.



Le GART remercie l'ensemble de ses collaborateurs pour leur participation à la conception de cette publication.

SOUS LA DIRECTION DE

Alexandre MAGNY, directeur général du GART

SUIVI DE PUBLICATION

Mouloud HOUACINE, directeur de la communication du GART
Juliette LAUR, chargée de communication du GART

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Téléo-Adobe Stock ; Adobe Stock ; Alexandre ROSA-Adobe Stock ; Foto_by_M-iStock ; Bruno Mazodier ; Leonid Andronov-Adobe Stock ; Augustin Detienne ; Alpaca Productions-Métropole de Lyon ; Région Pays de la Loire ; Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ; Antoine Mercusot ; Martin Launay-Ville de Saint-Nazaire ; Eurométropole de Metz ; Nevers Agglomération ; Antoine Mercusot ; Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté-Michel Joly ; Île-de-France Mobilités ; SMTc ; Région Hauts-de-France ; Ville et Eurométropole de Strasbourg ; Région Sud ; Patrick Garçon-Nantes Métropole ; Grand Poitiers ; Communication Grand Avignon ; Grand Chambéry ; Pays de Montbéliard Agglomération ; Communauté de communes du Bassin de Pompey ; Région Nouvelle-Aquitaine ; SMMAG ; Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie ; Région Normandie ; Communauté urbaine Creusot-Montceau ; Communauté urbaine de Dunkerque ; A. Gilbert ; Ville de Nouméa ; Bumble Dee-Adobe Stock ; S. Leitenberger-Adobe Stock ; GART ; Ricochet64 ; Cinor ; Syndicat mixte du Petit cul de sac marin ; SMTU-Grand Nouméa ; ministère des Transports ; GIE Objectif Transport Public ; Freepik-Adobe Stock ; droits réservés ; Richard Villalon-Adobe Stock.

CONCEPTION GRAPHIQUE & RÉALISATION

Agence Cithéa.

DATE DE PUBLICATION

Juillet 2026

Notre rapport annuel est disponible sur notre site internet www.gart.org





gart
LA MOBILITÉ EN COMMUN

gart.org
X in 